

LES CONDITIONS DE PRATIQUE DE L'AVIRON

LES INTERDICTIONS DE RAMER:

- Avis préfectoral : interdiction d'aller au-delà du PK 12,8 sauf du 1^o novembre au 31 mars sous certaines conditions. (*VHF, alternat non mis en place*)
- Avis de l'encadrement.
- Drapeau rouge.
- Dès qu'il fait nuit.
- Brouillard: la pointe Sud de l'île Barbe non visible et/ou autre rive de la Saône au niveau du club.
- Orage : sortir ou rejoindre au plus vite le ponton en cas d'éclairs (coups de foudre).
- Température :
 - En hiver **-5°C sans vent**. Il faut aussi tenir compte de la température ressentie en cas de vent.
 - En été, éviter de ramer lors de très forte chaleur et torse nu (coup soleil, réverbération).
- Crue de la Saône : le débit supérieur à 1200 m³ / seconde (drapeau rouge).

NB : Le vent du Sud peut limiter la pratique de l'aviron en raison des conditions d'instabilité du bateau, surtout lors des demi-tours.

LES PRIORITES ENTRE BATEAUX:

Principe : les menues embarcations doivent la priorité sur tous les autres bateaux (péniches, bateaux de croisière, voiliers...)

La priorité entre les menues embarcations, dont fait partie l'aviron, est définie selon le degré de facilité pour effectuer les manœuvres.

De ce fait, les priorités sont les suivantes :

- 1^o les bateaux à voiles
- 2^o les bateaux à rames donc l'aviron
- 3^o les bateaux à moteur comme le zodiac.



Le bateau moteur doit s'écarter de la route des autres embarcations,
Le rameur doit s'écarter de la route du voilier.

Lors du dépassement entre bateaux d'aviron, la règle est « **la voie la plus rapide au bateau le plus rapide** ».

Par conséquent, dans le sens du courant, laissez le courant au bateau qui double. A contre-courant, laissez la berge au bateau qui double.

LA SECURITE EN CAS DE CHAVIRAGE



- Ne pas paniquer.
- S'assurer que tous les rameurs ont refait surface, en particulier, le barreur.
- S'accrocher au bateau et/ou aux avirons pour s'en servir comme bouée.
- Mettre le torse hors de l'eau pour éviter de vous refroidir et avoir une hydrocution.
- Attendre les secours ou essayer de remonter sur le bateau en rejoignant la rive si nécessaire.
- Ne jamais se désolidariser du bateau sauf en cas de danger immédiat (chute d'eau, écluse se refermant, péniche dans votre trajectoire...)

LA SECURITE EN CAS DE VAGUES

- ❖ Si les vagues sont hautes: il faut arrêter le bateau et mettre la coque parallèle aux vagues. Les rameurs doivent être en position de sécurité (jambes et bras tendus) pour assurer la stabilité du bateau en gardant toujours le contact entre la palette et l'eau.
- ❖ Si les vagues sont très hautes, faire gîter le bateau, en relevant la main du côté des vagues.
- ❖ Si les vagues sont basses, continuer de ramer en mettant le bateau face aux vagues à 45° sans trop forcer dans l'eau, voire ramer en demi coulisse.
- ❖ Faire attention au retour de vagues qui se feront dans le sens inverse.

NB : Les vagues dépendent du type de bateau; du lieu du bassin et des conditions météorologiques.



Position de sécurité